

Communiqué de presse

Congrès USH 2026 - La Banque des Territoires et le Groupe Deux Fleuves signent un partenariat pour accélérer la transition écologique et sociale en Auvergne-Rhône-Alpes

Bordeaux, le 23 septembre 2026

À l'occasion du Congrès HLM de Bordeaux, la Banque des Territoires et le Groupe Deux Fleuves officialisent leur collaboration à travers une convention de partenariat stratégique. Ce rapprochement vise à renforcer l'offre de logements abordables et durables dans la région, tout en soutenant la résilience climatique. Avec un engagement financier et technique concret, cette alliance s'inscrit dans une dynamique d'intérêt général, au service des habitants, des territoires et des collectivités.

Un acteur clé de l'habitat social en Auvergne-Rhône-Alpes

Le Groupe Deux Fleuves - composé de la Société Anonyme de Coordination (SAC) « Au Fil des Deux Fleuves » et de ses actionnaires, Deux Fleuves Loire Habitat, Deux Fleuves Rhône Habitat, et Deux Fleuves Senior & Autonomie - s'impose comme un acteur majeur du logement social et de l'autonomie en région. Il porte une stratégie ambitieuse en matière de développement territorial, de diversification de l'offre et de décarbonation du parc.

Son action couvre un large spectre : habitat social, accession en bail réel solidaire, logement locatif intermédiaire, mais aussi solutions dédiées aux personnes âgées et en situation de handicap. Le Groupe intervient également dans le renouvellement des centres-bourgs, le recyclage de friches et l'extension de hameaux résidentiels, contribuant ainsi à la vitalité des territoires.

Un soutien financier et technique pour la transition écologique

La Banque des Territoires accompagne le Groupe Deux Fleuves dans sa démarche de rénovation énergétique et plus globalement de résilience face aux changements climatiques. Une somme de **100 000 €** est ainsi allouée pour financer des **études d'adaptation aux risques climatiques**, permettant d'identifier les vulnérabilités du patrimoine (canicules, inondations, etc.) et de prioriser les investissements.

Par ailleurs, la Banque des Territoires soutient l'objectif du Groupe de **supprimer les passoires thermiques d'ici 2034**, en ligne avec son projet d'entreprise « *DESTINATION 2030* ». Cet engagement s'inscrit dans une démarche plus large de neutralité carbone à horizon 2050.

Un projet concret : la construction de la Cité des Aînés à Privas (Ardèche)

Parmi les opérations emblématiques du Groupe Deux Fleuves, **la Cité des Aînés à Privas** s'inscrit dans une démarche d'intérêt général, alliant requalification urbaine, innovation sociale et accessibilité. **Ce premier projet porté par Deux Fleuves Senior & Autonomie** est un **EHPAD de 96 chambres** qui comprendra également une offre de commerces et de services de proximité. Ce projet, d'un montant total de **20,44 M€**, est financé à 75 % par la Banque des Territoires (**15,82 M€**).

« La Banque des Territoires est fière de s'associer au Groupe Deux Fleuves pour relever les défis prioritaires du logement, et en particulier du logement social. Notre mobilisation financière, grâce à l'épargne des

*Français, vise à accélérer la construction et la rénovation énergétique des logements et permettre de répondre aux besoins urgents des citoyens de nos territoires », souligne **Philippe Jusserand, directeur régional de la Banque des Territoires.***

*« Le Groupe Deux Fleuves se félicite de ce partenariat avec la Banque des Territoires, dont l'appui financier conforte sa capacité à construire et rénover ses logements. Cette mobilisation renforce les ressources engagées pour répondre aux besoins des habitantes et des habitants de nos territoires. Elle s'inscrit dans la trajectoire du projet d'entreprise du Groupe Destination 2030. Les présidents du Groupe, Christophe Guillotteau et Georges Ziegler saluent la confiance de la Banque des Territoires dans l'ambition que nous portons. Cette collaboration illustre la complémentarité entre l'épargne des Français et l'action du Groupe Deux Fleuves au service de l'intérêt général », affirme le **Directoire du Groupe Deux Fleuves.***

La signature de cette convention a eu lieu en présence de Philippe Jusserand, directeur régional de la Banque des Territoires. Marion Bazaille-Manchès, directrice générale adjointe du Groupe Deux Fleuves, Pascal Nayme, directeur général de Deux Fleuves Loire Habitat, Guillaume Rio, directeur général de Deux Fleuves Rhône Habitat et Flavien Micha, directeur général de Deux Fleuves Senior et Autonomie.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos du Fonds d'épargne et de l'utilisation des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS et LEP)

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le [Fonds d'épargne](#) transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique et environnementale (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie.

caissedesdepots.fr/en



A propos de Deux Fleuves

Le Groupe Deux Fleuves, un projet de territoires au service des collectivités et des habitants. Le Groupe Deux Fleuves est composé de la Société Anonyme de Coordination (SAC) « Au Fil des Deux Fleuves » et de ses actionnaires : les OPH

Deux Fleuves Loire Habitat et Deux Fleuves Rhône Habitat, ainsi que l'ESH Deux Fleuves Senior & Autonomie. Il développe une offre importante d'habitat social, ainsi que des solutions de logement abordable (logement locatif intermédiaire et accession en bail réel solidaire). Il mène une activité soutenue en matière de développement territorial, notamment à travers le renouvellement des centres-bourgs, le recyclage de friches et l'extension de hameaux résidentiels. Il compte aussi parmi les acteurs de référence en région AURA pour l'offre d'habitat destinée aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap

Contact presse :

Groupe Deux Fleuves

Alexandra Doutre, responsable communication Groupe : a.doutre@deuxfleuves.fr / 06 62 75 81 76

Banque des Territoires Auvergne-Rhône-Alpes – Groupe Caisse des Dépôts

Anne-Laure Badaut, chargée de communication : anne-laure.badaut@caissedesdepots.fr / 06 31 06 82 34